



**AN 2026
26-022**

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-SIX, le 15 avril à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence, de Madame Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville.

Présents :

Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Dimitri MENDY, Mme Laurence DENAND, M. Carlos SOARES, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Hervé RIOU, Mme Anaïs MASIDI, M. Mohamed ZERKOUN, Mme Valérie MASSICOT, M. Ali HADIK, Mme Nathalie COLAS, M. Lionel LECLER, Mme Lauren FERREIRA DOS SANTOS, M. Jérémy LEFEBVRE, Mme Élodie MACHADO, M. Dominique SMITTARELLO, Mme Mathilde BLACHE-MINDET, M. Mougwana AHMADA DJAE, M. Grégory BRACCIALE, M. Joël DANIEL, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Sandrine ZELLER-BAS, M. Guillaume BASSET, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSE-HORRIDGE

Absents ayant donné procuration :

M. Mario MANCUSO, procuration à Nathalie COLAS
M. Gilles LÉCOLE, procuration à Élodie MACHADO
Mme Sophie PRIMAS, procuration à Virginie MEUNIER
Mme Claudine ARNOUD, procuration à Hervé RIOU
Mme Sophie DELAISSE, procuration à Dimitri MENDY
M. Jean-Yves SAUVÉ, procuration à Thierry MONTANGERAND

M. Ali HADIK est élu secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

8/04/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

8/04/2026

**OBJET : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – DÉTERMINATION DU
NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et de la famille, et notamment les dispositions de les articles L123-4 et L123-6,

REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20260415-DEL26_022-D

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal constatant l'élection du Maire et de 9 Adjoints en date du 27 mars 2026 dans le cadre du renouvellement général du Conseil municipal consécutif au scrutin des élections municipales du 22 mars 2026,

Considérant que dès son renouvellement, le Conseil municipal procède dans un délai maximum de deux mois à l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration du CCAS.

Considérant que ce dernier est composé, du Maire qui est Président de droit, de membres élus en son sein par le Conseil municipal et du même nombre de membres nommés par le Maire, par arrêté, parmi des personnes non membres du Conseil municipal.

Considérant qu'il convient ainsi de déterminer le nombre de représentants du Conseil municipal devant siéger au conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS),

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (33 voix)

- **ARTICLE UNIQUE : FIXE à 5**, le nombre de représentants du Conseil municipal appelés à siéger au conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de la Ville d'Aubergenville.

Ali HADIK,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-Préfet le 20/04/26
Et publié le 20/04/26

Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville